

Projet de procès verbal de l'Assemblée générale annuelle de l'ASSQ 2015

Date, heure et lieu : 22 mai 2015 à 11 heures à la salle Le Conservatoire de l'Aquarium du Québec.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture
2. Présentation des membres du CA 2015
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2014
4. Synthèse des activités 2014-2015
5. Présentation et adoption du bilan financier 2014
6. Projets pour 2015-2016
7. Discussion
8. Fermeture

1. Ouverture

52 membres assistent à l'Assemblée générale annuelle, sur un total de 153, soit environ 33 % des membres, ce qui fait en sorte que le quorum fixé à 15 % est atteint.

2. Présentation des membres du CA

La présidente Véronique Tremblay présente les membres de l'exécutif : Bouchra Nasri à la vice-présidence, Asma Bahamyirou à la trésorerie, Lise Charette au secrétariat, Yona Bernardo qui assure la direction des communications et Laurence Desbois-Bédard qui agit à titre de représentante des étudiants.

3. Adoption du procès-verbal de l'AGA des membres 2014

Une copie du procès-verbal de l'assemblée générale de l'ASSQ 2014 a été remise aux membres. La présidente demande si les membres ont pu en prendre connaissance et si des modifications sont demandées. Elle amène la proposition 2015-05-22-01 :

"Que soit adopté le procès-verbal de l'Assemblée générale des membres de l'ASSQ tenue le 6 juin 2014 à l'Hôtel Château-Laurier Québec".

Mario Montégiani en propose l'adoption. Sarah-Legendre Bilodeau seconde cette proposition qui est adoptée à l'unanimité.

4. Synthèse des activités 2014-2015

4.1 Intendance

4.1.1 Conseil d'administration

La nomination d'un membre étudiant au sein du CA a eu lieu en septembre 2014 et c'est Laurence Desbois-Bédard de l'Université Laval qui a été nommée.

Tel que prévu dans les statuts, il y a eu une période de mise en candidatures pour 3 postes au CA. David Émond a agi à titre de président d'élection. Yona Bernerdo a été élue à la direction des communications et Bouchra Nasri à la vice-présidence. Comme la présidence n'avait pas été comblée et que la trésorerie est devenue vacante, une autre période de mise en candidatures a eu lieu et c'est Véronique Tremblay qui assure désormais le poste de présidente alors que Asma Bahamyirou agit comme trésorier. Véronique Tremblay assure cependant l'intérim du poste de registraire. Tous les postes ont été comblés par acclamation.

La présidente mentionne que les mandats de secrétaire, trésorier et registraire viendront à échéance le 31 décembre 2015 et invite les membres à s'impliquer au sein du CA.

Véronique explique ensuite en quoi consiste une implication au sein du CA. Les réunions ont lieu à une fréquence d'environ 1 fois par mois et sont d'une durée d'environ 1 heure 30. Neuf rencontres ont été tenues en 2014 et cinq rencontres ont eu lieu à ce jour en 2015.

4.1.2 Membership

L'ASSQ compte sept membres institutionnels : SOM Recherches et sondages, l'Institut de la statistique du Québec, le Département de mathématiques et statistique de l'Université Laval, Services conseils Hardy, Solution Stat, Statistique Canada et le Département de mathématiques et statistique de l'Université du Québec à Montréal.

L'ASSQ comptait également, au 18 mai 2015, 107 membres statisticiens et 46 membres affiliés, pour un total de 153 membres actifs. De ce nombre, 19 % proviennent du milieu universitaire, 32 % du secteur privé et 49 % des secteurs public et parapublic, ce qui est fait en sorte que le membership est très diversifié, ce qui est très intéressant pour la vigueur de l'Association. La présidente en profite pour souligner l'excellent travail de Bouchra auprès du milieu universitaire, résultant en une augmentation du membership dans, à tout le moins, deux universités.

Toujours concernant le membership, une nouvelle façon de s'inscrire ou de renouveler son membership a été mise en place cette année et il reste des points à améliorer. La présidente mentionne avoir reçu des commentaires de plusieurs membres sur ce qui ne fonctionnait pas bien ou pour des points à améliorer, notamment le fait de pouvoir imprimer le formulaire pour pouvoir le remettre à son employeur pour remboursement. C'est une suggestion qui est retenue pour l'an prochain, de même que de pouvoir faire l'inscription en ligne pour le colloque annuel,

ceci facilitera grandement la gestion. Toutes les modifications pour enlever une part du fardeau administratif seront envisagées, permettant ainsi aux membres du CA de se concentrer sur la mission première de l'ASSQ et de donner des services aux membres. Véronique invite les membres à formuler leur commentaires et suggestions, elle mentionne que c'est le moment de les faire car un petit contrat sera vraisemblablement donné à un développeur dans les prochaines semaines pour un certain nombre de modifications à apporter, dans un but d'amélioration de ce qui a été développé jusqu'à maintenant.

4.2 Développement

4.2.1 Évolution du site Web

Il y a eu récemment mise en ligne publique des coordonnées des membres accrédités qui ont donné leur consentement à cet effet. Cette modification a été amenée pour permettre aux personnes ou organismes qui veulent requérir aux services d'un statisticien d'avoir accès à une liste de statisticiens reconnus par l'ASSQ ainsi que pour faire valoir la profession. Car l'ASSQ reçoit un certain nombre de demandes en ce sens et il est assez embêtant de référer un membre en particulier. Ceci facilitera la tâche du CA tout en mettant en valeur l'accréditation des membres.

4.2.2 Activités

La présidente présente les activités qui ont eu lieu en 2014-2015. Elle note d'abord le colloque annuel, le tournoi de golf et le 5 à 7 de l'ASSQ avec Anne-Sophie Julien comme conférencière sont d'abord mentionnés.

Il y a également eu a publication de trois numéros du *Convergence*, avec l'excellent travail de Denis Talbot comme rédacteur en chef. La participation des collaborateurs à ces numéros est soulignée, notamment Simon-Olivier Fournier, Pierre Lavallée, Christian Genest, Thierry Duchesne, Claude Ouimet, Sarah-Anne Savard, Nathalie Madore et Lise Charette. Le travail de révision et d'édition de Myrto Mondor et Steve Méthot est également souligné. De plus, les membres sont invités à participer au contenu du *Convergence*.

D'autres activités sont mentionnées. D'abord, dans le cadre de l'Expo-Science, le Prix de l'ASSQ d'un montant de 500 \$ a été décerné en avril dernier à un jeune du secondaire. Un lien vers le projet gagnant sera placé sur notre site Web. Un atelier sur la statistique et les probabilités a été tenu en février dernier par Bouchra Nasri et Véronique Tremblay à l'Université Laval dans le cadre de la journée "Les filles et les sciences" avec des étudiantes de secondaire 3 et 4. Le prix du concours académique d'une valeur de 400 \$ a été remis dans le cadre du Festival des sciences et de génie de l'Université Laval. Toutes ces activités sont menées dans le but de faire valoir la statistique au sein des autres disciplines scientifiques et notre profession.

5. Présentation et adoption du bilan financier 2014

Asma Bouhamyirou présente le détail du bilan financier préparé par l'ancienne trésorière, Yona Bernardo, pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2014. Il est rappelé que le bilan, dont une copie papier a été remise aux membres à l'assemblée, est disponible sur le site Web. Les membres sont invités à poser des questions. Myrto Mondor demande des précisions sur ce que contient comme dépenses l'item Télécommunications, si cela comprend le développement du site Web et la présidente répond dans l'affirmatif. Yona Bernardo mentionne cependant qu'un premier développement avait été fait l'an passé et Véronique précise qu'un montant d'environ 300 \$ avait été déboursé pour payer ce développement, le reste du montant de l'item Télécommunications ayant essentiellement servi pour le développement de cette année. Myrto fait cependant une précision supplémentaire, à savoir que ce n'est pas que de l'hébergement du site Web qui fait partie de ce montant. Véronique mentionne qu'effectivement, ce sont des montants de contrats de développement, que le CA est conscient que ce sont des montants importants mais considère que c'est important pour faciliter la gestion du membership, surtout que l'Association en a les moyens financiers. Elle ajoute qu'à moins qu'il n'y ait de l'opposition de la part des membres, d'autres développements seront apportés cette année pour faciliter la gestion. Lise fait cependant une intervention, elle ajoute que cet item du bilan contient nécessairement une part de l'hébergement. Yona précise que c'est un montant de 200 \$ pour l'hébergement du site Web.

Véronique formule les propositions que le CA a préparées.

Proposition 2015-05-22-02 :

« Que soit approuvé le bilan financier de l'année 2014 préparé par la trésorière de l'ASSQ et présenté lors de l'Assemblée générale. »

Louis-Paul Rivest en fait la proposition et Pierre Lavallée la seconde. Véronique demande si les membres désirent discuter de cette proposition et si quelqu'un demande le vote. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Proposition 2015-05-22-03 :

« Que le bilan financier de l'ASSQ pour l'année 2014 ne soit pas soumis à une vérification comptable. »

Christian Genest en fait la proposition et Marie-Ève Tremblay la seconde. Véronique demande si les membres désirent discuter de cette proposition et si quelqu'un demande le vote. La proposition est adoptée à l'unanimité.

La présidente amène par la suite une discussion sur les propositions suivantes :

Proposition 2015-05-22-04 :

« Que l'échelle de cotisations annuelles suivante soit en vigueur pour l'année 2016 :

- membres individuels : 50 \$
- membres étudiants à temps plein : 0 \$
- membres institutionnels : 300 \$. »

Proposition 2015-05-22-05 (sur la base de celle de l'an passé) :

« Que pour l'année 2016, la gratuité d'adhésion soit offerte sur demande à tout étudiant inscrit à temps plein à un programme universitaire reconnu par l'ASSQ. »

Pour ce qui est des étudiants à temps plein, Véronique mentionne que la proposition 2015-05-22-04 de cette année est différente de celle de l'an passé, qui était : - 10 \$ pour les étudiants à temps plein, complétée par la 2e proposition offrant dans les faits la gratuité aux étudiants. Selon la proposition formulée par Véronique cette année sur une base personnelle, ce serait désormais tous les étudiants à temps plein désirant être membres qui seraient visés, pas seulement ceux d'un programme de statistique. Car, comme registraire, il s'avère difficile de gérer cette question, notamment parce qu'on n'a pas de liste de programmes reconnus. Ce que ça permettrait, c'est d'aller chercher le membership des étudiants qui sont des statisticiens ou qui s'intéressent à la statistique, même si le programme auquel ils s'inscrivent n'est pas directement en statistique. Elle mentionne le cas de Bouchra qui en est un bon exemple, elle est statisticienne et étudie à temps plein à l'INRS qui n'est pas à proprement parler un programme de statistique.

Les membres sont invités à formuler leur point de vue sur le sujet. Simon Guy mentionne qu'il lui semble difficile de voter sur les revenus sans pouvoir se figurer ce qui est prévu comme dépenses pour 2016. Il se questionne notamment sur le manque à gagner qu'engendrera cette proposition sur le budget. Il souligne que pour 2015, l'Association est en déficit, notamment pour améliorer le site Web. Si on enlève ce montant pour la prochaine année, on serait vraisemblablement en déficit de quelque 800 \$ par année. Il amène la réflexion de s'assurer collectivement que c'est bel et bien correct que ce soit ainsi et d'être conscient des effets que cela pourra avoir à plus long terme sur les finances de l'Association.

Claude Ouimet intervient également. Myrto Mondor croit, pour sa part, que cela aura pour effet d'accroître l'effectif de l'Association, ce qui est positif. Au besoin, elle suggère d'augmenter les tarifs des activités. Elle demande également si c'est pour le colloque seulement ou pour d'autres activités. Véronique rétorque que, de toute façon, elle n'irait pas chercher de manque à gagner auprès des étudiants, qui sont la base et le futur de notre association. Elle ajoute qu'on pourra réviser l'an prochain en AGA la décision qui sera prise cette année. Samuel Tremblay mentionne la situation du CASUL, qui invite les étudiants à s'inscrire à l'ASSQ, qu'il est souvent difficile d'aller chercher les étudiants. La gratuité serait donc un incitatif important. Lise Charette ajoute que c'est certain qu'il y aura un manque à gagner pour 2015, ne serait-ce que pour le colloque annuel 2015 sous une formule différente plus onéreuse sans avoir augmenté les tarifs, selon ce qui a été décidé au CA.

Il est demandé si quelqu'un demande le vote sur la proposition 2015-05-22-04. Anne-Sophie Charest propose le vote. Il est demandé si quelqu'un s'oppose au vote à main levée. Aucune opposition n'est formulée. La majorité des membres sont pour la proposition, un seul membre s'y oppose et il n'y a aucune abstention. La proposition 2015-05-22-04 est donc adoptée.

À noter que ceci fait en sorte que la proposition 2015-05-22-05 n'est pas présentée en bonne et due forme car elle n'est pas nécessaire.

6. Projets pour 2015-2016

La présidente présente les projets prévus pour 2015-2016. Elle invite les membres à intervenir sur les sujets présentés.

6.1 Registrariat

Tel que déjà mentionné précédemment, l'amélioration du site Web pour la gestion des membres et des activités sera poursuivie, ceci, dans le but de diminuer les tâches administratives. De plus, les exigences pour devenir membre accrédité de l'ASSQ seront revus, avec comme objectif de s'arrimer, si cela convient, avec la Société statistique du Canada et simplifier, ici également, la tâche de registraire. Une proposition sera amenée en AGA l'an prochain.

6.2 Communications

Trois dossiers retiendront l'attention pour la prochaine année et ceux-ci sont présentés par Yona Bernardo.

1- L'amélioration du site Web, avec Yona Bernardo comme responsable. Il est visé :

- d'harmoniser la navigation dans le site ;
- d'ajouter une rubrique "Prix et reconnaissances" afin de mettre en valeur ce sujet et éviter que ce ne soit noyé avec l'ensemble des nouvelles ;
- de travailler sur le contenu visible par le public et celui visible de façon privée (espace membres).

2- La création d'une page Wikipédia sur l'ASSQ. Mario Montégiani demande si ce projet est embryonnaire et si un comité existe pour le faire. Véronique répond que c'est une idée sur laquelle il faudra se pencher et invite les membres à participer à ce genre de projet. Mario se dit intéressé à y participer, il mentionne posséder les documents d'archives sur l'ASSQ qui seront utiles. Un comité de travail pourrait effectivement être mis sur pied. Lise Charette mentionne qu'il y a quelques années, Denis Talbot avait fait les recherches sur ce qui est exigé pour créer une page Wikipédia et un élément était d'avoir été cité comme sujet principal dans les médias. Il est cependant possible d'envoyer nous-mêmes des lignes de presse pour faciliter cette étape de reconnaissance. Myrto Mondor ramène l'idée de publiciser le prix donné dans le cadre de l'Expo-Sciences dans les médias, que ce serait une façon de promouvoir l'ASSQ. Véronique

rétorque que c'est déjà fait, dans une certaine mesure, à même l'Expo-Science en tant que tel. Nous convenons qu'il serait cependant pertinent de faire un communiqué nous-mêmes.

Anne-Sophie Charest ajoute que les 20 ans de l'ASSQ sont un bon moment pour lancer une communication pour se faire voir. Véronique acquiesce qu'effectivement, ce sujet est une belle occasion et demande si des membres sont habiles pour le faire et les invite à se manifester.

3- La dynamisation de la page Facebook de l'ASSQ. Il est mentionné que le site Web permet désormais de repartager des informations. Un appel aux jeunes est fait ici pour la page Facebook.

6.3 Autres sujets

La présidente mentionne deux autres dossiers qui seront dans la mire pour la prochaine année.

- Rejoindre une plus grande proportion de statisticiens, que ce soit les étudiants ou les professionnels.
- Évaluer la pertinence d'offrir de la formation continue à nos membres, ce que font plusieurs associations professionnelles. L'intérêt des membres sera d'abord sondé en ce sens. Des activités de veille, notamment pour les professionnels, pourront également être menées.

7. Discussion

La présidente rappelle d'abord la mission et les activités de l'Association et invite par la suite les membres à s'exprimer sur leurs priorités, sur quoi l'Association devrait mettre l'accent, selon eux, en quelque sorte.

Pierre Lavallée mentionne le sujet de la valorisation de la statistique, en citant l'exemple des articles de journaux sur les variations des taux de chômage de Statistique Canada, qui sont souvent non significatives et avec lesquelles on fait de grands titres de journaux. Il verrait que l'ASSQ émette alors des communiqués pour cibler ce genre d'abus. Véronique mentionne alors que c'est le genre de sujet qu'elle voulait entendre, elle trouverait pertinent que l'ASSQ se prononce sur des chiffres qui sont publiés et sur lesquels on a des doutes.

Louis-Paul Rivest mentionne cependant que l'ASSQ ne peut faire que des interventions négatives, il ne croit pas que de se présenter en gardien soit gagnant.

L'idée d'une formation pour les journalistes est amenée. Anne-Sophie Charest ajoute qu'il y avait eu une séance de discussion avec les journalistes il y a quelques années au colloque de la SSC, et ce qu'elle en avait retenu, c'est la contrainte du titre accrocheur publié par l'éditeur pour vendre leur produit, plus que la méconnaissance de la statistique dans l'article même. Il faudrait alors plus penser au grand public, d'amener plus de connaissances statistiques pour une lecture plus critique de ce qui est publié. Elle ajoute qu'elle a entendu qu'il devrait y avoir un projet de cours prévu avec les journalistes scientifiques à l'Université Laval mais elle n'en a pas les détails. Elle doute cependant que l'ASSQ donne de la formation aux journalistes soit la meilleure façon de valoriser la statistique. L'idée de nuancer certains écrits pourrait cependant

être une avenue à regarder et c'est de cette manière que Véronique le voyait également mais cette dernière convient que ce n'est pas si facile à faire.

Samuel Tremblay amène l'idée d'articles sur les erreurs les plus fréquentes à éviter plutôt que d'intervenir sur des cas en particulier. L'exemple d'un blog existant dans un autre domaine, le marketing à son souvenir, avec plusieurs articles publiés. Véronique acquiesce, l'idée d'articles plus généraux pourrait s'avérer la bonne avenue à prendre.

Nathalie Madore mentionne que les titres trompeurs sont plus souvent faits pour les articles de faits divers, selon elle, et que les journalistes économiques et scientifiques sont les plus susceptibles d'être réceptifs car ils doivent souvent vulgariser leur contenu. Il serait intéressant que l'ASSQ devienne une référence pour ces journalistes, que ceux-ci demandent l'avis d'un statisticien pour appuyer ou nuancer leur propos, comme ils le font pour d'autres domaines. Il faudrait voir comment intervenir auprès d'eux pour devenir une telle référence.

David Émond verrait l'avantage d'une participation à l'émission radiophonique "Les années lumières" d'Ici Radio-Canada Première qui présente un sujet de vulgarisation scientifique d'une quinzaine de minutes sur le sujet de recherche d'un étudiant de niveau doctorat. Il verrait bien que les professeurs tentent de promouvoir la vulgarisation des travaux qui sont faits en statistique et cette émission a de bonnes cotes d'écoute, ça serait une avenue intéressante. La présidente acquiesce en ce sens et invite les étudiants à manifester leur intérêt en ce sens et offre son soutien de l'ASSQ.

Myrto Mondor fait le lien entre des suggestions émises auparavant en amenant l'idée d'un "Petit guide d'auto-défense intellectuelle" qui pourrait être placé sur le site de l'ASSQ, un peu comme celui que Normand Baillargeon a fait pour les sciences en général. Il faudrait le publiciser, tenter de rejoindre les journalistes et surtout quelqu'un qui y investit du temps, mais il lui semble que ce serait un outil intéressant pour remplir ces aspects de notre mission.

Dans le même sens que David, Bouchra Nasri mentionne par la suite qu'elle a déjà participé à une émission comme celle mentionnée par David, de dix à quinze minutes de vulgarisation de son sujet de recherche et elle avait alors parlé de l'ASSQ. Le lien avait été transmis à Yona mais le temps avait manqué et il n'y avait pas eu de résumé de fait et cette activité n'avait pas été publicisée auprès des membres.

Yona Bernardo intervient, justement sur cet exemple, sur les modifications à faire sur le site Web, pour amener les contenus qui seront préparés à la bonne place et ainsi plus facilement les mettre en valeur.

La présidente conclut sur toutes ces idées qui sont extrêmement intéressantes, que c'est vers de telles actions que l'Association doit viser d'aller et s'assure auprès de la secrétaire de l'AGA que les notes ont bel et bien été prises sur ces interventions pour pouvoir y revenir plus facilement. Elle remercie les membres de leur présence et leur participation.

8. Fermeture

La présidente demande si quelqu'un propose la levée de l'assemblée. Pierre Lavallée en fait la proposition et Christian Genest la seconde. L'assemblée se termine un peu après 12 heures.